

# l'escargot qui flotte



## SOMMAIRE

	page
Editorial	3
Compte-rendu de l'assemblée générale	4-5
La chapelle de Hong-Kong	6-7
C'est la fête !	8
Et si on parlait de la T.V.A.	9
La page des mousses	10
Petites annonces	11

# EDITORIAL

## MERCI MESSIEURS-DAMES.

Merci aux cent bateaux présents ou représentés à notre assemblée générale et aux 85 bateaux à jour de leur cotisation; merci à ceux qui ont accepté de faire partie du conseil d'administration et du bureau; merci aux délégués de zone sur qui repose essentiellement le fonctionnement de notre association; merci à ceux qui, renouvelant l'effort de 1976, poursuivent la réflexion sur un statut de l'habitat fluvial.

Merci à X. Esselinck et O. Ehrmann qui ont successivement présidé aux destinées de notre association et à B. Prince qui l'héberge; merci à Ch. Gruber qui nous défend avec ténacité; merci à S. Pollion et à N. Mercier sans qui cet "Escargot qui flotte" n'aurait pas ressurgi de ses cendres.

Merci enfin et paradoxalement à nos interlocuteurs de l'administration: De plus en plus ils nourrissent à notre égard une appréhension malade qui les conduit chaque jour à plus de maladresse; de plus en plus ils affichent une notion paradoxale du service public en considérant que, de l'agent de l'Etat et de l'usager c'est le second et non le premier qui est au service de l'autre ce qui les conduit chaque jour à plus de sectarisme. Leur attitude renforce notre cohésion et notre nombre; ils nous poussent à la réflexion et à l'action; ils sont objectivement artisans de notre force et ciment de notre unité.

Merci à tous ceux-là et à tous les autres qui nous permettront de faire de 1983-1984 les années d'un redéploiement de l'association, de son implantation hors de la région parisienne et de sa reconnaissance comme principal représentant de ceux qui vivent sur l'eau.

M. Mercier  
Président de l'A.D.H.F.

# ASSEMBLEE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU  
13 JANVIER 1983

## rapport moral

Xavier Esselinck, président, fait un court rappel historique depuis la nomination du nouveau directeur du P.A.P. - M. Grange - à travers lequel les participants (environ 150) se rendent compte que les rapports des bateaux logement avec le P.A.P. n'ont fait qu'empirer !

Le ton a été donné il y a environ un an et demi à propos du renouvellement d'une autorisation. Après avoir arbitrairement refusé, M. Grange a finalement accepté ce renouvellement mais pour 2 ans seulement. Depuis cette date d'ailleurs toutes les autorisations de stationnement ont été données pour une durée de 2 ans, alors qu'elles avaient été négociées pour 5 ans. Cette décision de réduction a été prise unilatéralement par le P.A.P.

De plus, il est à noter que ces "nouveaux contrats de 2 ans" s'accompagnent d'un taux de redevance "hors taxes", alors que les contrats de 5 ans étaient supposés être T.T.C. De là est née une "sombre lutte" à propos de la T.V.A. qui a déjà été largement débattue et expliquée (cf. rapport de la Commission ADHF 1982), sans être pour autant réglée !

Le problème de fond reste posé : sommes-nous réellement assujettis à la T.V.A. ? Les rapports des différents juristes consultés ne nous sont guère favorables. Cette question reste posée et les bateaux qui refusent de payer cette "augmentation déguisée" en font surtout une affaire de principe, refusant par la même les décisions arbitraires du P.A.P.

Parallèlement à ces problèmes auxquels se heurtent les usagers autorisés il y a les autres, les "hors la loi", puisque "Paris ne deviendra pas Hong-Kong" (sic). Eux "bénéficient" de procès de grande voirie, astreintes en cours de liquidation, saisies sur salaires, vente aux enchères, pleine taxe, etc. Les moyens légaux ou non (par exemple : pression du P.A.P. sur l'administration des P.T.T. qui refuse désormais d'installer le téléphone aux bateaux non-autorisés) ne semblent pas faire défaut au P.A.P. dans la "chasse aux sorcières" qu'il a engagé contre l'habitat fluvial.

Contre cela, nous avons réagi de deux manières différentes :

1. Procédures juridiques engagées pour nous défendre (cf. rapport de la commission ADHF, 1982). Cependant, ce terrain ne nous est guère favorable puisque le Tribunal Administratif "a pris à son compte les raisons de sécurité invoquées par le P.A.P." (sic). Malgré tout, certains bateaux ont fait un recours en conseil d'Etat. On attend le verdict !
2. Devant la mauvaise foi ("il n'y a plus aucun emplacement libre pour les bateaux logements dans Paris et sa région" - "la redevance que payent les bateaux logements est dérisoire comparée aux tarifs du T.C.F.) et la mauvaise gestion (cf. problème de la T.V.A.; bateaux "pistonniers" qui obtiennent sans problème des autorisations) évidente du P.A.P., il devenait urgent de l'évincer. C'est pourquoi la "commission" a été créée il y a un an. Son rapport a été transmis au Ministère des transports (Ministère de Tutelle du P.A.P.). Un groupe de travail (Ministère des transports, de la culture, P.A.P., A.D.H.F.) est en train de se mettre en place pour la ré-organisation globale de l'habitat fluvial. Il faudra donc profiter de ce "groupe de travail pour soulever tous les problèmes (Expo 89, contrats domaniaux, T.V.A., bateaux non autorisés, etc.).
3. Le troisième moyen de pouvoir mieux se défendre, est justement "d'avoir les moyens" ! C'est pourquoi le bureau de l'A.D.H.F. a décidé de porter la cotisation annuelle à 200 F/an. N'oubliez pas de vous mettre à jour : c'est V I T A L !

Le rapport moral a été voté à l'unanimité (3 personnes n'ont pas pris part au vote).

## rapport financier

Les comptes sont simples :

# GENERALE

reste fin 1981      5 233,00 F  
encaissé en 1982    6 350,00 F  
soit                    11 573,00 F  
Frais juridiques    4 980,00 F

reste fin 1982      6 593,00 F  
cotisations 1983    9 000,00 F  
total                    15 593,00 F

Le rapport financier a été voté à l'unanimité (3 participants n'ont pas pris part au vote).

## renouvellement du bureau

Xavier Esselinck donne sa démission.  
Marc Mercier veut bien assurer la suite et se présente en tant que Président.  
Les personnes suivantes se présentent comme délégués de zone.

<u>Paris</u>	Xavier Esselinck Olivier Ehrman Bernard Touzet	Bateau Alma Bateau Scheldezoom Bateau Henny	Tel: 634-63-47 Tel: 723-37-37 Tel: 557-57-53
<u>Sur la Marne</u>	Christian Duguet Dominique Lot	Bateau Emile Bateau Chloe	
<u>Issy-les-Moulineaux</u>	Gilles Le Parmentier	Bateau Bain Royal	Tel: 645-53-08
<u>Bas Meudon</u>	Nicolas Gérard-Mirne	Bateau Hal	
<u>Conflans Ste. H.</u>	Serge Calvier	Bateau Nil Admirari	
<u>Samois-Melun</u>	Jean-Paul Gazeau	Bateau Scheldestroom	
<u>Saint-Cloud</u>	Olivier Josse		
<u>Boulogne</u>	Deveson		
<u>Neuilly</u>	Jean-Paul Dumontier Jacques Prince	Bateau La Joelle Bateau Kansas	
<u>Levallois</u>	Bruno Richez	Bateau Jessica	
<u>Corbeil</u>	Claude Pougès	Bateau La Louïsette	

Les délégués de zone et le Président sont élus à l'unanimité.

### INFORMATIONS

Les cotisations sont à verser à :  
A.D.H.F. Bateau "Kansas"  
50 Bd. du Général Koenig  
92 NEUILLY

Le téléphone de l'association est :  
557-57-53 chez Sylvie et Bernard Touzet.

La correspondance est à adresser à :  
Marc Mercier, La Sebastienne, Quai  
Fernand Saguët, 94 MAISON ALFORT

Les délégués de zone sont là pour vous informer et vous aider.  
N'hésitez pas à les contacter. Si vous n'avez pas eu le "Rapport de la Commission", vous pouvez également le leur demander.

# la chapelle de Hong-Kong

En ces jours difficiles pour trouver un chez soi agréable, une solution est proposée par Pierre Fraval récemment immigré des Etats-Unis et qui a entamé une autoconstruction en forme de champignon asiatique dans le bras de l'Île St. Germain à Issy les Moulineaux. C'est "Hong-Kong", la chapelle, un assemblage octogonal de bois et divers matériaux posés sur une plateforme constituée de blocs triangulaires de polystyrène ceinturés.

- Quand est-ce que ça a commencé la construction de ton espace ? et comment ça t'es venu la forme ?
- En juillet de l'année dernière après une bonne récup' à la décharge d'Issy. Je suis arrivé chez Philippe à la Piscine Royale en juin et quand j'ai trouvé les blocs de polystyrène et du bois à la décharge, je me suis dit, y a quelque chose quoi !... Sachant que le polystyrène ça flotte bien, j'ai tout de suite pensé à une plateforme avec le bois je fais une structure. Moi, je vis sur l'eau ou du moins dans les quatre dernières années.
- Mais pourquoi cette forme ronde ?
- Il y a une raison, comme je cherche mon centre, je suis assez géométrique, j'aime bien les formes..., l'octogone c'est une forme circulaire avec un centre; ici il y a le poteau central; il y a une très grande force dans cette maison, on a l'impression que toute la structure repose sur lui. Pour résumer, je suis un peu comme le poteau en essayant d'assurer le poids de la vie, d'assumer le support de la vie, c'est beaucoup plus beau ça !! Bref, il y a des voisins avec qui il faut être solide !
- et tes projets ?
- Je dois faire le toit et l'entrée et un peu de couleurs à droite et à gauche.
- Pourquoi le nom de "Chapelle de Hong-Kong" ?
- Parce que le jour où Titi du "Yabès" est revenu avec sa barque couverte de roseau, ça faisait un peu Hong-Kong... avec les doubles files et amarrages c'était bien vivant.
- Mais la chapelle ?
- ...très rares sont les visiteurs et avec quelques amis, on fait un peu de culte !

- Et tes rapports avec les riverains, la fluviale ?

- Je pense que la plupart ont l'air d'apprécier plus que moi; c'est comme un petit champignon qui pousse, qui vit, ou commence à avoir quelque chose qui est agréable esthétiquement; par rapport à l'administration, j'ai reçu une lettre, police de grande voirie, comme quoi mon ponton stationnait sans autorisation et de faire disparaître avant le 14 mars.

- On est déjà le 23.

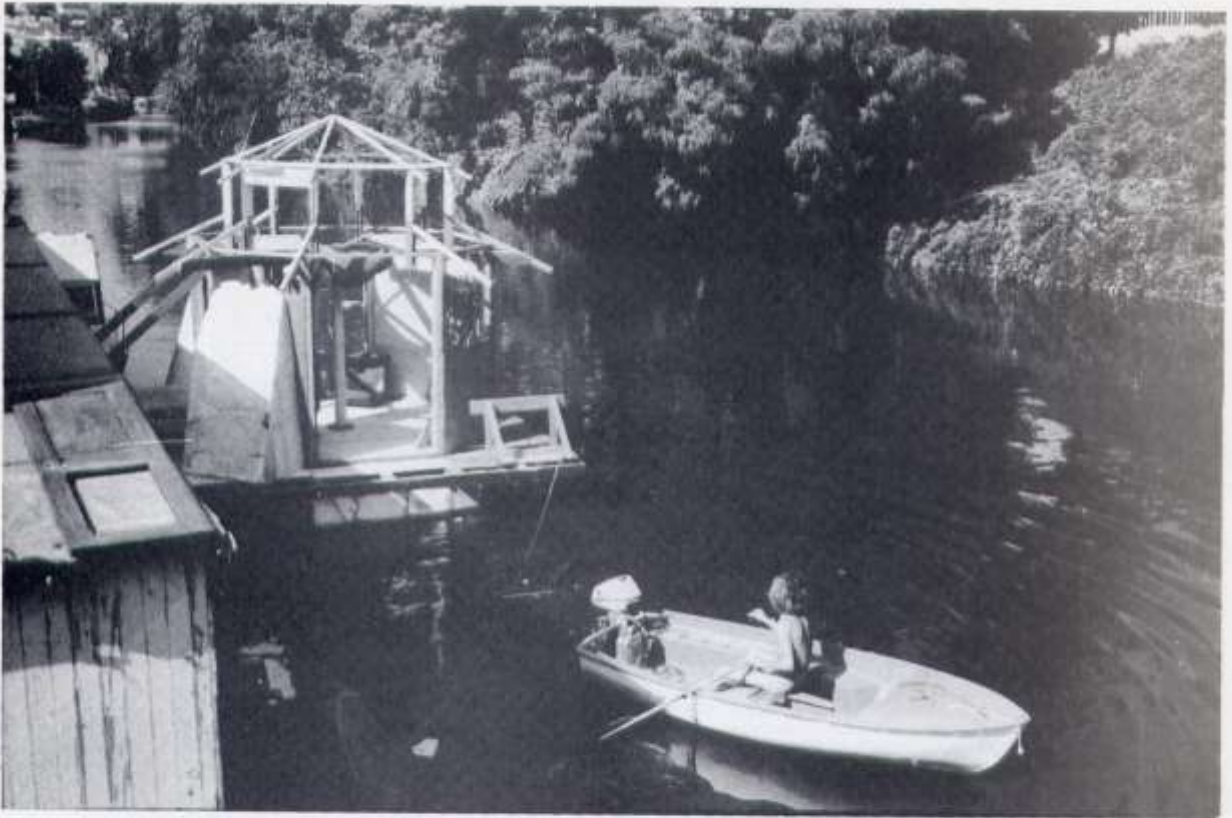
- Je ne comprends pas ce qu'ils veulent, je veux dire..., je veux pas savoir...

Ainsi, vouloir avoir la rivière devant soi autour de soi, en dessous de soi, en être entouré nous est refusé hors d'une réunion à la mairie d'Issy ou en tant qu'habitant du bras, avions été conviés, la chapelle s'était vue signifier qu'elle n'avait pas sa place sur l'eau, que si Pierre Fraval avait envie de faire ce type d'expérience, il n'avait qu'à le faire à terre.

Mais nous sommes nombreux dans le bras, contestés par une administration fluviale bornée, dont le travail consiste à nous faire convoquer devant les tribunaux et envoyer sur papier à en-tête de la préfecture des menaces de destruction... L'ancienne Piscine Royale se trouve dans cette situation et comme dit Pierre, nous voulons pas savoir. Il nous intéresse seulement de participer avec nos idées, notre vie, peut-être hors norme, mais pourquoi pas ?, à un urbanisme que la rivière pourrait tempérer énormément; c'est une Seine toujours belle, certes, mais au lieu de berge ombragée, nous avons droit aux quais voie-express, aux arbustes grisâtres venus d'ailleurs et aux hangars qui nous tournent le dos. Je ne parle pas des gravois... et autres égouts... et pourtant "nous savons quel charme puissant, toujours renouvelé, toujours rajeuni que vous procure le spectacle de ces eaux, dont le tableau varie d'une saison à l'autre, d'un jour à l'autre, nous en sommes saisis, nous en sommes passionnés, nous y sommes profondément attachés."

(citation tirée de E.A. Forel, "l'homme des cités lacustre")

Gilles Leparmantier



Dans les années 30 on faisait, tous les dimanches, le pèlerinage à pied de tous les coins de St. Maurice vers l'Île d'Amour, guinguette bien connue qui abrita les amours des Suzous de l'époque...

C'est la Bête



et la Dentecôte

Maintenant, les maisons s'écroulent, les ormes tombent, le lierre et les orties pousse mais les murs résonnent toujours de la fête -

Musique



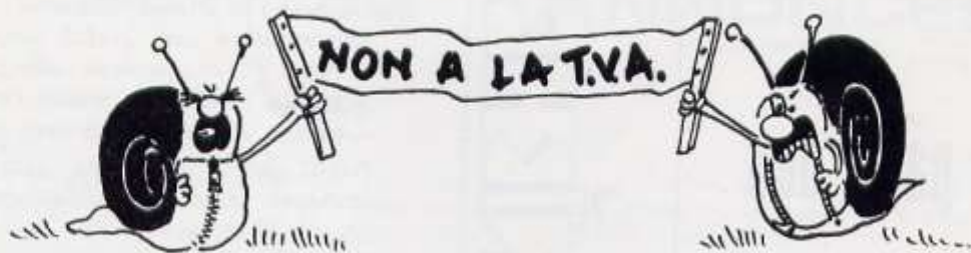
Collons

Carnaval

Déguisement

C'est pour cela et pour la beauté du site que nous organisons pour la 5ème fois dans cet endroit, notre réunion annuelle de Pentecôte. Cette fête pour tous est la fête de chacun. Il n'y a ni organisateurs ni organisés mais un désir commun de faire revivre ce lieu privilégié. Nos bateaux qui sont "de c'temps là" vous raconteront sûrement leurs souvenirs à cette occasion -





Les bateaux et pontons autorisés par convention dans les zones de berges gérées par le Port Autonome de Paris ont reçu un rappel de T.V.A. dû à une erreur dans l'établissement des factures antérieures au premier semestre 1982 (erreur que le ministère de tutelle reconnaît d'ailleurs dans une lettre du 21.2.1983).

La question n'est pas évidemment de refuser le principe de la T.V.A. mais par contre de ne pas admettre l'augmentation (de l'ordre de + 20 %) que cette erreur entraîne non pas sur ce qui est actuellement payé mais sur ce que sera la future pleine taxe. En effet ceci veut dire qu'à terme pour les bateaux et pontons branchés (mise aux normes faites) cette taxe sera de l'ordre de

3000 F/par mois alors que les mêmes établissements flottants branchés sur des berges gérées par les communs paieront cette même somme mais par an !

Alors il est peut-être temps de réagir. Certains ont déjà commencé en refusant de payer, des recours ont été engagés et des procédures sont en cours.

Au stade des consultations juridiques sur ce sujet, il semble qu'il soit difficile de gagner sur ce plan, cependant, il ne faut pas négliger ce moyen de pression pour réouvrir la négociation avec le Port Autonome de Paris sur le mode de calcul et le montant de cette taxe.

#### PROPOSITION D'ACTION

1. Pour les bateaux et pontons dont le renouvellement d'autorisation de stationner est imminent, il leur est conseillé de payer tout de suite la somme exigée mais en l'accompagnant d'une lettre stipulant leur désaccord et leur adhésion aux recours actuels en tribunal administratif afin de bénéficier d'un éventuel remboursement en cas de règlement favorable.
2. Pour les autres bateaux ou pontons dont les conventions sont de 3 à 5 ans, nous leur suggérons de ne pas régler ce rappel de T.V.A. (en le plaçant sur un compte d'épargne par exemple !) et de laisser la procédure suivre son cours (tribunal administratif, attendre le jugement puis la mise en demeure de payer et ne régler qu'à ce moment-là).

L'important n'est pas de gagner sur le fond (encore que, on ne sait jamais), mais d'affirmer notre désaccord sur l'erreur et l'augmentation que cela représente.

Les délais ainsi gagnés vont être utilisés pour essayer de renégocier avec le Port Autonome de Paris une plus juste taxe, identique sur toutes les berges.



"petit journal d'information sur  
l'histoire fluviale."

# la page des mousses

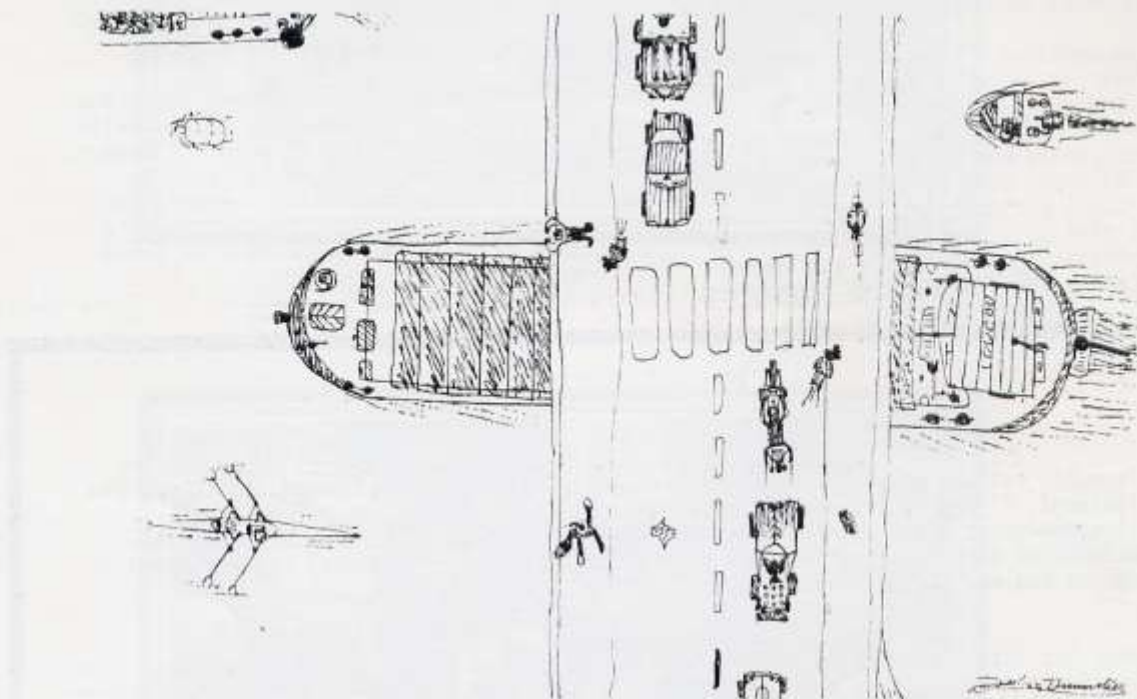
# PÉNICHE

• Info de l'Association, galeries, clubs et fêtes •

Centre de la page

Nous sommes trois (14, 10 et 7 ans) et nous avons commencé un petit journal (5 numéros sont parus). Voulez vous continuer avec nous on pourrait faire une ou deux pages dans « l'escargot qui flotte » ?

Écrire à : Péniche de Joëlle  
39 bd du Gil Leclerc  
Neuilly 92200  
(on vous enverra les 5 premiers numéros.)



## Poésie

### Les petits pénicheux

Les petits pénicheux, habitent une péniche.  
Ils sont des êtres heureux, mignons et gracieux,  
Ils aiment la vie de l'eau, parce que c'est régulier  
Ils sont très intéressés aux frissons, mais  
attention ! Service de la navigation, ne  
des faites pas partir, sur même si vous insistez,  
Je crois qu'ils résisteront, et qu'ils resteront.

ELVIRE

# PETITES ANNONCES

## APPEL

Une recherche bibliographique sur l'habitat fluvial est actuellement menée par l'ADHF. Si vous voulez participer, envoyez nous les titres des ouvrages, articles, B.D., etc..., se rapportant à la vie sur l'eau.

ECRIRE à "l'escargot qui flotte"  
Port de Javel bas  
Quai A. Citroën  
75015 PARIS

Cherche chaîne d'ancre de 150 kg, 60 m de long.

Tel: 236-75-66 ou 557-39-50

## Cherche

Petites annonces pour petit journal, écrire à "l'escargot qui flotte"  
Port de Javel bas  
Quai A. Citroën  
75015 PARIS

## Prochain numéro

L'exposition universelle de 1989 fait actuellement couler beaucoup d'encre. "L'escargot qui flotte", toujours à la pointe de l'actualité, publiera sa propre enquête sur le sujet.

ET une grande première pour la prochain numéro : "Les Aventures du Cochon Solitaire".

## AVIS

Les colonnes de "l'escargot qui flotte" sont ouvertes à toutes et à tous. Prière d'en profiter.

Cherche moto-pompe d'occasion maxi 20 m<sup>3</sup>/h et maxi 1500 F.

Cherche jardinières en terre 0,50 x 0,20 m environ.

Cherche salon de jardin pas cher !

Tel : 557-57-53

Cherche pompe à vide et outillage dentiste.

Tel: 547-47-36

Cherche Bachot en bois - en forme 3 m maxi, en bon état, éventuellement vieille coque de FINN.

## Failliton Marine et Marin

Un soir de tempête, sur une très belle péniche noire sortait une silhouette blonde, qui criait.

- « Marin, Marin où es-tu ? »

- Là, Marine, j'ai trouvé quelque chose de bizarre

- Mais il ressemble à quoi ?

- à une bestiole rouge marine, grosse avec des piquants.

- beach ! jette la.

- Nan ! je veux savoir ce que c'est.

- Attend moi Marin j'arrive ... (à suivre)

**ADHEREZ  
ET  
FAITES ADHERER  
A L'  
ADHIF**

**Association de Defense de l'Habitat Fluvial.**

L' A.D.H.F. créée pour la défense de l'habitat flottant,  
est à votre disposition pour vous aider à vivre sur l'eau,  
vous informer et vous défendre.

C'est aussi un lieu privilégié d'échanges et de rencontres  
où le mot solidarité n'est pas vain.

**VOUS QUI AIMEZ L'HABITAT FLUVIAL,  
ADHEREZ ET FAITES VIVRE L'ASSOCIATION.**

Pour tous renseignements, adhésions ou dons :

16 (1) 557 57 53 M. B. TOUZET ,ou

La Sébastienne, quai F. Saguet - 94700 - Maisons - Alfort.